



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 9 avril 2019 à 19 h 30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. DM-2019-00017 :

Adresse : 1512, rue Roland-Plante

Lot(s) : 6 281 912 du cadastre du Québec

Objets : permettre la construction d'un mur de soutènement d'une hauteur de 1,50 mètre en cour avant alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une hauteur maximale d'un (1) mètre pour un mur de soutènement en cour avant.

Donné à Val-David, le 25 mars 2019

(S) Sophie Charpentier

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et secrétaire-trésorière